



2021/26

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AGONAC

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril, le Conseil municipal d'AGONAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Christelle BOUCAUD, Maire d'AGONAC.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

**En présentiel** : Mme BOUCAUD Christelle, M. COURTEY François, Mme LUQUAIN Bernadette, Mme DESSAGNE Monique, Mme REBIERE Chantal, Mme PAPON Nathalie, Mme BOMME-ROUSSARIE Stéphanie, M. DEMOURES Colin

**En visioconférence avec l'outil TEAMS** : M. AUJOUX David, M. BOUTHIER Serge, M. GENESTE Jean-Marie, Mme BURELOUT Marie-Anne, M. FORTUNEL David, M. PAPON David, M. PINET Jean-Marc, M. COULOUMY Pierre-Olivier, Mme SIMONNET Sara, Mme NEGRIER

**Absente excusée** : Mme COLLEGIA CAILLEAU Catherine

Convocation du 08 avril 2021

Secrétaire de séance : Nathalie PAPON

### **Objet : MOTION CONTRE LE PROJET HERCULE D'EDF**

*Le projet de restructuration d'EDF baptisé « Hercule » consiste à scinder le groupe en plusieurs entités afin d'en ouvrir une partie à l'actionnariat privé.*

*Actuellement les communes sont propriétaires du réseau et le SDE 24 au titre des communes investit pour des développer et moderniser les infrastructures.*

*Le nouveau modèle envisagé par le groupe EDF pourrait remettre en cause cette gouvernance locale et le droit de propriété des collectivités.*

*A ce jour, ni les collectivités ni les autorités concédantes n'ont été concertées et associées aux arbitrages concernant ce projet.*

*Au regard des craintes qui pèsent sur le démantèlement d'EDF et la qualité du service public, les élus municipaux à l'unanimité :*

- **Réaffirment** leur soutien au service public de l'énergie de proximité et de qualité
- **Souhaitent** qu'EDF reste le bras armé d'une politique publique de l'énergie pour l'Etat
- **S'opposent** au projet Hercule qui prévoit le démantèlement d'EDF et la privatisation partielle d'ENEDIS
- **Demandent** au Gouvernement de préserver le service public de l'énergie dans son intégralité

**Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, en Mairie le 24 avril 2021.**

**Le Maire,  
Christelle BOUCAUD**

Certifié exécutoire  
Après dépôt en Préfecture le.....  
et publication le ..... Le Maire,

